



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

visite du président de la République Arabe d'Égypte

Question au Gouvernement n° 219

Texte de la question

VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux, pour le groupe Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants.

M. Vincent Ledoux. Monsieur le Premier ministre, « Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit. » Alors que le président égyptien est en visite officielle sur le territoire national, cette déclaration prononcée il y a bientôt soixante-dix ans par René Cassin, l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à la tribune de l'ONU, nous interroge puissamment sur le sens que nous donnons à ce combat permanent – combat qui doit engager la France tout entière et sans doute plus encore qu'une autre.

Nombreuses sont en effet les organisations internationales qui dénoncent les dérives autoritaires de l'État égyptien et le régime répressif de son président. En recevant son homologue, le Président de la République a déclaré que « la France se tient aux côtés de l'Égypte, car la sécurité de ce pays ami, c'est aussi notre propre sécurité. »

M. Claude Goasguen. C'est vrai !

M. Vincent Ledoux. Ces intérêts supérieurs – la lutte contre le terrorisme et le fondamentalisme religieux – peuvent-ils cependant être opposés au respect inconditionnel que l'on doit accorder aux droits humains, qui « ne valent que parce qu'ils sont universels », comme l'affirmait le Président Chirac ? Ou ces intérêts supérieurs priment-ils, en valeur absolue, les droits humains ? À plusieurs reprises, le Président Macron a été très clair sur les droits humains et le droit international, et nul ne pourrait mettre en doute son intention. Après avoir rappelé le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, il a déclaré que le combat contre le terrorisme devait « être impérativement mené dans le respect de l'État de droit et des droits de l'homme », avant d'en appeler à l'engagement des consciences. Mais l'engagement des consciences, est-ce suffisant ?

À la suite de Paul Valéry, qui considérait que « la conscience règne et ne gouverne pas », je souhaite interroger le Premier ministre sur la politique internationale qu'il entend concrètement conduire, sous l'autorité du chef de l'État, en matière de droits humains. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LC et FI.*)

M. Ugo Bernalicis. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Monsieur le député, vous m'avez

interrogé sur la relation que notre pays entretient, en particulier, avec l'Égypte, alors que le président Sissi va être reçu, dans quelques instants, par le président de votre assemblée. Je voudrais vous dire, monsieur le député, que l'Égypte est un partenaire essentiel pour la France.

M. Claude Goasguen. Très bien !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. C'est l'État arabe le plus important – il est peuplé de 100 millions d'habitants –, c'est un État pivot, essentiel pour notre sécurité. Or, ce pays est menacé par le terrorisme,...

M. Charles de la Verpillière. Très bien !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...qu'il vienne de Libye, du Sinaï ou du sud. Ce pays est aussi à l'initiative diplomatique, puisque le président Sissi a initié la réconciliation palestinienne il y a quelques jours. Je le dis avec force : l'Égypte est un partenaire stratégique pour la France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM, LC et LR.*)

M. Loïc Prud'homme. Un partenaire commercial, notamment !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Cela n'empêche pas de dire ce que nous pensons, à savoir que la lutte contre le terrorisme, combat engagé par l'Égypte, est d'autant plus forte qu'elle respecte les droits de l'homme, qui sont incontournables. Nous avons, avec les autorités égyptiennes, un dialogue franc, dans la discrétion quand il s'agit de cas individuels...

M. Alexis Corbière. C'est en effet d'une franche discrétion ! (*Sourires.*)

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...ou publiquement, comme l'a fait le Président de la République hier, lorsqu'il s'agit de conceptions générales du droit.

Sachez, mesdames et messieurs les députés, que nous entretenons avec l'Égypte une relation partenariale, ouverte, engageante, mais aussi exigeante. C'est animés par cet état d'esprit que nous accueillons actuellement le président Sissi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM, MODEM, LR et LC.*)

M. Alexis Corbière. Quelle langue de bois !

Mme Danièle Obono. On leur vend aussi des armes !

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 219

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 octobre 2017](#)